

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 7 mai 2019

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Extension du service en ligne de la direction des Services fiscaux

Le gouvernement poursuit son objectif de modernisation de l'administration et améliore le téléservice relatif aux renseignements hypothécaires. Ces informations relatives à la situation juridique des propriétés, terrains et biens immobiliers de Nouvelle-Calédonie pourront désormais être transmises de manière dématérialisée, dans un premier temps aux professionnels qui en font la demande *via* impots.nc.

Ce téléservice est une extension du service, payant et déjà existant, qui permettait jusqu'à présent aux professionnels d'adresser leurs demandes de manière dématérialisée mais d'obtenir une réponse au format papier. Il sera également possible de renouveler des états hypothécaires déjà délivrés, dans des délais réduits, lorsque la demande aura été formulée en ligne depuis moins d'un an.

Qu'est-ce qu'un état hypothécaire ?

L'état hypothécaire est un document établi par le service de la publicité foncière de la direction des Services fiscaux (DSF), dont l'objet est de révéler les inscriptions (hypothèques et privilèges) grevant un immeuble mais également d'attester de la qualité du propriétaire à l'égard des tiers. Le service de la publicité foncière porte donc à la connaissance de tout usager qui en fait la demande les renseignements qu'il détient concernant la situation juridique des immeubles.

Les informations recueillies permettent ainsi de tracer la vie d'une propriété, d'un terrain, d'un bien immobilier quel qu'il soit. Le service, qui est destinataire des actes de ventes notariés, analyse de nombreux éléments relatifs à la situation juridique des immeubles, notamment leurs désignations cadastrales, l'identité des propriétaires successifs, le prix des différentes ventes.

Il conserve la copie des actes (vente immobilière, attestation après décès, donations, règlement de copropriété, etc.) sans limite de temps.

* *
*